



N° de résolution
ou annotation

**Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
Comté de Maskinongé**

Une séance ordinaire des membres du Conseil Municipal a eu lieu le 2 novembre 2020 à 19h30, à huis clos dû à la pandémie COVID-19 tel que le permet le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. L'enregistrement audio de la séance est disponible sur le site web de la municipalité tel que demandé via l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020.

À laquelle étaient présents :

- Monsieur Yves Robert
- Madame Lorraine L. Lambert
- Monsieur Pierre Picotte
- Monsieur Jean-Pierre Frappier
- Monsieur Alexis Charbonneau
- Madame Mélanie Lacoursière

Madame Sylvie Clément, secrétaire-trésorière-adjointe était présente.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Bourassa, maire.

Rés. 210-11-2020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière, appuyée par monsieur Pierre Picotte et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, avec la mention que l'item « Varia » demeure ouvert et d'ajouter les items suivants :

12.1 – Priorisation d'une dérogation mineure pour le 31, rue Saint-Alexis

12.2 – Gagnants du concours de photos – Calendrier municipal 2021

Rés. 211-11-2020

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur Yves Robert, appuyé par monsieur Alexis Charbonneau et unanimement résolu, que le conseil approuve les procès-verbaux des séances précédentes.

CORRESPONDANCE

Club Âge d'Or FADOQ St-Alexis	17/09/2020	Demande de diminution de loyer
O.T.J. St-Paulin Inc.	24/09/2020	Invitation à participer au défilé de Noël
F.Q.M.	05/10/2020	Renouvellement adhésion 2021
M.A.M.H.	05/10/2020	Aide financière octroyée dans le contexte de la pandémie Covid-19
La ministre du Tourisme	09/10/2020	Aide financière demandée – Accordée
Le ministre des Transports	13/10/2020	Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien des routes locales



N° de résolution
ou annotation

Association pulmonaire du Québec	14/10/2020	5 ^e campagne provinciale Villes et municipalités contre le radon
MRC de Maskinongé	14/10/2020	Adoption règlement # 275-20 relatif au changement de la date de la tenue de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes
Centre de services scolaire de l'Énergie	21/10/2020	Consultation – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-22 à 2023-24
O.T.J. St-Paulin Inc.	29/10/2020	Annulation du défilé de Noël
Lampadaire VL	10/2020	Offre de services
CJE MRC de Maskinongé	10/2020	Rapport annuel 2019-2020
ADMQ	10/2020	Mini-Scribe novembre 2020
AFVSM	10/2020	Échos de la forêt
Association des camps du Québec	20/10/2020	Assemblée générale annuelle 18 novembre 2020
Association des Personnes Handicapées du Comté	21/10/2020	Assemblée générale annuelle 26 novembre 2020
Transport Adapté du Comté de Maskinongé	21/10/2020	Assemblée générale annuelle 26 novembre 2020

Déboursés du mois d'octobre 2020

Des chèques	#20 220 à #20 237	52 123.90 \$
Salaires :	#41 à #45	156 897.52 \$

Liste des comptes à payer :

Des chèques	# 20 240 à # 20 317	200 954.62 \$
-------------	---------------------	---------------

CERTIFICATION DES DISPONIBILITÉS DE FONDS

Je soussigné, secrétaire-trésorière-adjointe, certifie par la présente, que des fonds sont disponibles pour les dépenses ci-dessus mentionnées.

Sylvie Clément, secrétaire-trésorière-adjointe



N° de résolution
ou annotation

Rés. 212-11-2020

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert,
Appuyée par monsieur Alexis Charbonneau
Et unanimement résolu :

- d'approuver les dépenses ci-dessus.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS AU 30/09/2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dépose au conseil les deux états comparatifs de revenus et de dépenses prévus à l'article 176.4 du Code municipal.

Rés. 213-11-2020

ÉCOLE DES BOISÉS DE ST-ALEXIS-DES-MONTS
DEMANDE DE COMMANDITE – LEVÉE DE FONDS – SOUPER SPAGHETTI

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau
Appuyé par madame Mélanie Lacoursière
Et unanimement résolu :

- d'accorder une aide financière (commandite) au montant de 200 \$ au Centre de services scolaires de l'Énergie pour l'école des Boisés de Saint-Alexis-des-Monts, dans le cadre de la 3^e édition du souper spaghetti.

OUVERTURE DE SOUMISSIONS

DOSSIER : ACHAT DE SABLE TAMISÉ AB-10 MODIFIÉ POUR LES ROUTES (ABRASIF- SAISON 2020-2021)

Mercredi le 14 octobre 2020 à 11h00 a eu lieu l'ouverture des soumissions pour la fourniture de sable tamisé pour abrasif.

Deux (2) soumissions nous sont parvenues. L'ouverture des soumissions est faite devant les personnes suivantes :

- Gilles Frappier, secrétaire-trésorier
- Patrick Baril, directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme.:
- Denis Bouchard, Maskimo construction inc.

Les soumissions se lisent comme suit :

Soumissionnaires	Prix soumis	Prix calculé pour fins de comparaison (incluant transport)
- Construction et Agrégat Lessard inc.	3.50 \$/tonne	8.082 \$/tonne
- Maskimo Construction inc.	4.58 \$/tonne	15.752 \$/tonne



N° de résolution
ou annotation

Rés. 214-11-2020

DOSSIER : ACHAT DE SABLE TAMISÉ AB-10 MODIFIÉ POUR LES ROUTES (ABRASIFS 2020-2021) - OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QU'il y a eu appel d'offres sur invitation tel que le permet le règlement de gestion contractuelle :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte

Appuyé par monsieur Yves Robert

Et unanimement résolu :

- d'accorder le contrat pour la fourniture de sable tamisé à Construction et Agrégats Lessard Inc., le plus bas soumissionnaire conforme au prix de 3.50\$/tonne métrique (taxes en sus) tel que soumis.

OUVERTURE DES SOUMSSIONS

DOSSIER : ACHAT DE SEL DE ROUTE (ABRASIFS – SAISON 2020-2021)

Jeudi le 15 octobre 2020 à 14h00 a eu lieu l'ouverture des soumissions par la fourniture de sel de route.

Deux (2) soumissions nous sont parvenues. L'ouverture des soumissions s'est faite devant les personnes suivantes :

- Gilles Frappier, secrétaire-trésorier
- Michel Bourassa, maire
- Martin Baril, Sel Frigon

Les soumissions se lisent comme suit :

Soumissionnaires	Prix soumis
- Sel Warwick inc.	84.00 \$/tonne métrique
- Sel Frigon inc.	78.97 \$/tonne métrique

Rés. 215-11-2020

DOSSIER : ACHAT DE SEL DE ROUTE (ABRASIFS 2020-2021) ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QU'il y a eu appel d'offres sur invitation tel que le permet le règlement de gestion contractuelle :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière

Appuyée par madame Lorraine L. Lambert

Et unanimement résolu :

- d'accorder le contrat pour la fourniture de sel de route à la Sel Frigon Inc., le plus bas soumissionnaire conforme au prix de 78.97 \$ la tonne métrique (taxes en sus).



N° de résolution
ou annotation

Rés. 216-11-2020

**ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – SAISON 2020-2021 / SECTEURS :
RUES DES CHALETS, SAINT-BERNARDIN – OCTROI DE MANDAT**

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte,
Appuyé par monsieur Jean-Pierre Frappier
Et unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat de déneigement d'une partie de la rue des Chalets, ainsi qu'une partie de la rue Saint-Bernardin, au contracteur Travaux Multiples 2001 inc., pour le montant 2 255.95 \$ (taxes en sus) tel que proposé dans l'offre du 7 octobre 2020.

Rés. 217-11-2020

**MACHINERIE ET VÉHICULES – CAMION 6 ROUES (4X4) FORD
INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT**

Il est proposé par monsieur Yves Robert
Appuyé par madame Mélanie Lacoursière
Et unanimement résolu :

- d'autoriser la compagnie Garage Desfonds inc. (Louiseville), à procéder à l'installation de la mécanique et du système hydraulique requis pour le fonctionnement de la benne sur le camion Ford 6 roues 2020 pour le montant estimé à 3 697.55\$ (taxes en sus) comprenant matériels et main d'œuvre tel que soumis dans la proposition du 19 octobre 2020.

Rés. 218-11-2020

**150^e PROJET D'AMÉNAGEMENT DES SENTIERS DE LA MONTAGNE DES
SŒURS - OCTROI DE MANDAT POUR AMÉNAGEMENT FINAL DES
SENTIERS ET CRÉATION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire réaliser certains projets durables pour souligner le 150^e anniversaire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Nature d'Alexis participe au projet d'aménagement et a procédé à certaines demandes de prix dans le cadre de la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QU'une proposition des coûts estimatifs relié à certains travaux du projet a été reçue par la Nature d'Alexis et transmis à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE des sommes sont à recevoir de Desjardins dans le cadre de la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyée par madame Lorraine L. Lambert
Et unanimement résolu :

- d'entériner l'octroi d'un contrat en vue de réaliser l'aménagement final de sentiers et la réalisation d'un mur de soutènement à MAD Artisan Paysagiste inc. pour un montant estimatif de 5 760 \$ (taxes en sus) tel que soumis dans la proposition du 5 octobre 2020 et que les sommes à recevoir de Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.



N° de résolution
ou annotation

Rés. 219-11-2020

150^E PROJET D'AMÉNAGEMENT DES SENTIERS DE LA MONTAGNE DES SŒURS - OCTROI DE MANDAT POUR AFFICHAGE/SIGNALISATION DES SENTIERS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire réaliser certains projets durables pour souligner le 150^e anniversaire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Nature d'Alexis participe au projet d'aménagement et a procédé à certaines demandes de prix pour la signalisation des sentiers dans le cadre de la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QU'une proposition des coûts estimatifs relié à certains travaux du projet a été reçue par la Nature d'Alexis et transmis à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE des sommes sont à recevoir de Desjardins dans le cadre de la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte
Appuyé par monsieur Alexis Charbonneau
Et unanimement résolu :

- d'entériner l'octroi d'un contrat en vue de réaliser les différentes affiches et plaquettes de signalisation à Graphitech inc. pour un montant de 635 \$ (taxes en sus) tel que soumis dans la proposition du 7 octobre dernier et que les sommes à recevoir de Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.

Rés. 220-11-2020

**CRSBP – NOMINATIONS 2021
DÉLÉGATION DES RESPONSABLES**

CONSIDÉRANT la convention qui nous relie au Centre Régional de Services aux Bibliothèques publiques Mauricie, Bois-Francs, Lanaudière, le Conseil Municipal doit nommer par résolution, les personnes déléguées.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau,
Appuyé par madame Mélanie Lacoursière
Et unanimement résolu :

- que Monsieur Jean-Pierre Frappier, soit désigné au titre de « Représentant de la Municipalité » et que Madame Audrey Vallières, soit désignée au titre de « Coordonnatrice » de la Bibliothèque municipale pour l'année 2021.

Rés. 221-11-2020

DOSSIER : PRIORISATION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 31, RUE SAINT-ALEXIS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QUE la situation sanitaire occasionnée par la COVID-19 ne permet pas la tenue d'une séance de consultation publique;



N° de résolution
ou annotation

Rés. 222-11-2020

CONSIDÉRANT QUE cette demande de dérogation mineure permettrait de régler une situation qui cause préjudice aux propriétaires;

CONSIDÉRANT QUE le MAMH permet de remplacer la consultation publique par une consultation publique écrite avec priorisation de la dérogation mineure par résolution du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau,

Appuyé par madame Lorraine L. Lambert

Et unanimement résolu :

- de prioriser la demande de dérogation mineure du 31 rue Saint-Alexis.

CALENDRIER MUNICIPAL 2021 – CONCOURS DE PHOTOS NOMINATION DES GAGNANTS

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière,

Appuyée par madame Lorraine L. Lambert

Et unanimement résolu :

- d'autoriser le versement des prix du concours de photographies, concernant le calendrier municipal 2021 aux gagnants et selon l'ordre suivant :

1er prix	300 \$	Madame Lyne Lachance
2e prix	200 \$	Madame Isabelle Hallé
3è prix	100 \$	Madame France Martel

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert et unanimement résolu, que l'assemblée soit levée.

Maire

Secrétaire-Trésorière Adjointe

« Je, Michel Bourassa, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».